

École publique de Saint-Priest-des-Champs  
Le Bourg  
63330 Saint-Priest-des-Champs

## **Compte-rendu du Conseil d'école Séance du vendredi 17 mars 2023**

Le Conseil d'école s'est réuni le vendredi 17 mars 2023 à 17h30 à la Mairie.

Présents : FAVIER, maire de Saint-Priest-des-Champs  
M. GIRAUD, adjoint au maire de Saint-Priest-des-Champs  
Mme GOUPIL, représentante des parents d'élèves  
Mme DEBERNE, représentante suppléante des parents d'élèves  
M BENTIN, représentant suppléant des parents d'élèves  
Mme LASCIOUVE, DDEN  
Mme GUÉNAULT, enseignante de la classe de cycles 2 et 3  
Mme CROMARIAS, enseignante de la classe de cycles 1 et 2

Excusés : M. CHEMINAL, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
Mme ROSSIGNOL, pour le RASED  
M GOSELIN, représentant des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme CROMARIAS, enseignante de la classe de cycles 1 et 2

### L'ordre du jour:

- 1) Bilan du marché de Noël et point sur la coopérative scolaire
- 2) Prise en charge de la difficulté scolaire. Rased
- 3) Résultats des évaluations nationales
- 4) Point sur les projets et les actions
- 5) Restauration scolaire
- 6) Travaux
- 7) Budget et investissement pour 2023

### 1) Bilan du marché de Noël et point sur la coopérative scolaire

Le marché de Noël a eu lieu le vendredi 16 décembre, à la salle des fêtes, et s'est bien déroulé : l'école avait un stand au marché de Noël de la Commune et a reçu la visite de nombreux parents et de personnes extérieures à l'école. Les enfants ont vendu les objets fabriqués en classe.

Les bénéfices s'élèvent à 305 €.

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2007 €.

## 2) Prise en charge de la difficulté scolaire/Rased

Les enseignantes poursuivent les APC le mardi après la classe. Celles-ci sont proposées aux élèves présentant des difficultés ponctuelles.

4 élèves bénéficient de l'intervention hebdomadaire de l'aide pédagogique Rased : trois en CM2 (en français et en mathématiques) et un en CM1 ( en français).

## 3) Résultats des évaluations nationales

La deuxième session des évaluations nationales des CP a eu lieu en janvier. Les résultats ont été transmis aux familles.

## 4) Point sur les projets et les actions

### ■ Label E3D (Établissement en démarche de développement durable)

Le dossier de demande de renouvellement du label E3D a été déposé, nous attendons le retour pour connaître le niveau attribué à l'école pour ces trois prochaines années.

Il existe 3 niveaux :

- niveau1 : Engagement
- niveau2 : approfondissement
- niveau 3 : expertise

L'école est au niveau 3 depuis 2017.

*Les enseignantes remercient la Mairie, ses employés, les élèves et leurs parents pour leur investissement dans cette démarche.*

### ■ Dans le cadre du projet jardin : 4 bacs potager sont été construits et installés au fond de la cour en herbe.

■ Le poulailler : Le recyclage journalier des restes de la cantine au poulailler est maintenant bien en place, chacun jouant son rôle : les enfants, les employés de la cantine, la responsable de la garderie, les parents, les enseignantes. Les œufs sont distribués aux familles qui souhaitent en avoir.

### ■ Projets de la classe de cycles 2 et 3 :

- Prouve-le ! : Il s'agit d'un projet proposé aux classes des départements 43 et 63 par les équipes du Numérique Éducatif. Les élèves doivent confirmer ou non la véracité d'une information proposée sous la forme d'un texte et d'une image.

### ■ Projets de la classe de cycles 1 et 2 :

- Le projet sur les petits animaux du jardin se poursuit. L'escargotière est toujours présente

en classe.

■ **Photo de classe** : Les photos de classe et, pour répondre à la demande des parents, des photos individuelles ou en fratrie se prendront le mardi 2 mai.  
Les familles pourront choisir leur photos sur un site dédié.

■ **Sorties** :

- **Piscine** : Tous les élèves de l'école se sont rendus à la piscine, de la PS au CM2, les jeudis matin en période 2 et période 3 (2 séances).
- **Médiathèque de Saint-Eloy** : la classe des petits s'est rendue 2 fois à la Médiathèque (les 2 décembre et 10 mars), la classe des grands une fois (le 16 mars), elle s'y rendra à nouveau le 9 mai.  
L'école envisage également de se rendre à l'exposition **Micro-Folie** à Saint-Eloy-les-Mines.
- En lien avec le travail effectué en classe sur la vie animale du jardin, la classe de petits se rendra à **La Ruche de Puys** à Saint-Ours-les-Roche en fin d'année
- Sortie nature (CARBALA?)
- Une sortie en fin d'année pour les deux classes est en réflexion.

■ Un après-midi jeux de société à l'école sera organisé (dans le mois de mai), les parents seront conviés (en partenariat avec Oïka Oïka).

■ **Fête de fin d'année** : spectacle et kermesse.

Celle-ci aura lieu le vendredi 30 juin en fin d'après-midi.

Les enseignantes tiennent à remercier une nouvelle fois la Mairie et l'Association des Parents d'Élèves pour leur participation financière, qui permettent chaque année d'effectuer des sorties avec les élèves.

## **5) Restauration scolaire : organisation de la gestion des élèves**

Les parents d'élèves ont souhaité aborder le sujet de l'implication des élèves à la cantine. Seuls 2 ou 3 élèves (des CM), toujours les mêmes, aident (aide aux petits, pour débarrasser). Serait-il possible de mettre un élève « responsable » volontaire par table ? (Afin de limiter les risques de jalousie).

Monsieur le Maire parlera de cela au responsable de la cantine.

## **6) Travaux**

- Aménagements dans la classe de C1/C2 : installation d'étagères.
- Installation d'un nouveau portail dans la cour arrière ;

Les élèves de la classe des grands ont émis une demande de travaux : serait-il possible que la Mairie installe des robinets moins « gaspilleurs » d'eau ?

Monsieur le Maire répond que cela est, en effet, souhaitable et qu'il va étudier la question.

Concernant le projet de création d'un espace dortoir, Monsieur le Maire annonce qu'un cabinet d'architecte a été choisi pour étudier la faisabilité de la création d'une nouvelle pièce et/ou de cloisonner la salle du milieu.

Les enseignantes remercient la Mairie et ses employés pour les travaux.

#### 7) Budget et investissement pour 2023

Le budget Mairie accordé à l'école pour l'achat des fournitures et manuels scolaires était de 2000 € pour l'année 2022.

Le Directrice demande si celui-ci pourrait passer à 2500 € pour l'année 2023 (en raison des effectifs en hausse ces dernières années). Le Maire répond que cela pourrait être envisagé mais rappelle sa préférence à octroyer des suppléments de budget ponctuels en cas de nécessité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

À Saint-Priest-des-Champs, le 17 mars 2023

La Directrice,  
Mme Guénault

Le Maire,  
M. Favier

Les représentantes  
des parents d'élèves,